

# L'Escalade inscrite à l'Unesco?

## **Ville de Genève** **Une motion de Vincent** **Subilia demande que** **des démarches soient** **entreprises pour que** **la fête soit reconnue.**

C'est un petit miracle comme seule l'imprévisibilité du Conseil municipal peut en produire. Réuni en «session extraordinaire» la semaine dernière, le Délibératif de la Ville de Genève a adopté une motion qui végétait dans l'ordre du jour depuis plus de deux ans. Elle demande à l'Exécutif d'entamer les démarches pour inscrire la Fête de l'Escalade au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco. Son auteur, le PLR **Vincent Subilia**, désormais député et directeur général de la **Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG)**, reconnaît qu'il ne s'«y attendait plus».

**Qu'est-ce qui vous a motivé à déposer cette motion en 2017?**

Vaudois d'origine, cela fait vingt ans que j'ai immigré en République. L'Escalade, c'est ce qui fait vibrer la corde genevoise. La charge symbolique de cette fête est telle qu'il faut que ses mérites soient reconnus à l'international. Il s'agit de valoriser le plus grand défilé historique d'Europe. On parle quand même de 800 bénévoles, sans compter les 2200 membres de la Compagnie de 1602. C'est une des manifestations qui collent le plus à la réalité historique. Une véritable fresque naturelle!

### **Qu'apporterait** **une inscription au** **patrimoine de l'Unesco?**

J'y vois un double effet. D'une part, il s'agirait d'une forme de reconnaissance pour ceux qui l'organisent: les membres de la Compagnie de 1602. D'autre part, ce serait un formidable levier en termes de rayonnement pour Genève. Une reconnaissance par l'Unesco attirerait de nombreux

visiteurs, avec à la clé des retombées économiques pour les hôteliers, les restaurateurs et le commerce genevois en général. Finalement, c'est très bien que cette adoption arrive maintenant. J'y vois un signe d'espoir en ces temps compliqués.

### **La suite des démarches?**

La balle est désormais dans le camp du Conseil administratif nouvellement élu. Et en particulier dans celui de Sami Kanaan, magistrat chargé de la Culture. À lui d'engager toutes les mesures qui s'imposent pour que cette inscription puisse se faire dans les meilleurs délais. J'attends de lui - tout comme du Conseil d'État - qu'il prenne son bâton de pèlerin pour convaincre Berne de déposer une demande formelle. Et que l'Escalade, qui est inscrite dans l'ADN des Genevois, obtienne la reconnaissance qu'elle mérite.

**Théo Allegrezza**